

# Formation

## « Conduite à tenir en cas d'incendie recyclage »

### ✓ Objectif :

- Rappeler le bien-fondé de la sécurité dans votre établissement.
- Etre capable de donner l'alerte et l'alarme
- Organiser et diriger l'évacuation (ou le transfert horizontal) du personnel public.
- Mettre en œuvre les premiers moyens de secours pour faire face à un début d'incendie.

### ✓ Public concerné :

- Personnel de l'établissement ayant réalisé la formation Incendie et/ou Evacuation

### ✓ Durée du stage :

- 3 heures

### ✓ Nombre de participants :

- 10 personnes maximum

### ✓ Programme du stage :

- Rappel des connaissances sur la sensibilisation du personnel sur les difficultés de réaliser une évacuation ou translation horizontale pour les établissements spéciaux, ainsi que sur les connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des personnes.
- Méthodologie à appliquer de l'alarme à l'arrivée de secours.

### Partie théorique :

#### Rappel des connaissances acquises

- SSI (Système de Sécurité Incendie)
- Les consignes propres à l'établissement. « Guide ou serre files » pour l'industrie seulement
- Evacuation du public « transfert horizontal »
- Compartimentage zone feu (type spécifique)
- Dangers des fumées
- Triangle du feu
- Extincteurs et leurs agents
- Classe de feu

### Partie pratique :

- Extinction dans une enceinte fermée (module CPFI) à l'aide d'un extincteur avec évacuation d'une victime (mannequin) ou simulation de feu chambre (Type J, U)  
**et/ou**
- Visite du SSI (Système de Sécurité Incendie) + plan vanne gaz  
**et/ou**
- Remorque avec bac à feu écologique

## ✓ Méthodes et moyens pédagogiques

Le formateur est dans une démarche déductive : la théorie est exposée, puis mise en pratique  
Pour ce faire 3 méthodes pédagogiques sont mises en œuvre :

- Active
- Intérogative
- Desmonstrative

Les moyens mis à sa disposition sont :

- Boite à fumée
- Matériel à disposition sur place (drap, ...)
- Extincteurs appropriés
- « Camion feux » pour exercices sur feux réels

✓ **Pré requis** : Aucun

✓ **Tarif** : Sur devis

## ✓ Modalités & délais d'accès

- Pour vos demandes de formation, contactez-nous par téléphone au **0806 231 018** ou par courriel ; **formation@sas-cpfi.fr**
- L'accès à la formation est initié par l'employeur.
- Notre organisme de formation s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.
- Nous envisagerons la date de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes.
- Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.
- Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).

✓ **Accès aux personnes en situation de handicap** : nous consulter

**Un livret de formation et une attestation de stage sont remis aux participants**



La certification qualité a été délivrée au titre de l'action suivante :  
ACTIONS DE FORMATIONS

Version : 11/2021

**SAS-CPFI** Capital 20000€ RCS 815 178 165  
Agrément formation 89 01 DIRECCTE 26890045289  
Tel : **0806 231 018** (numéro vert)